

PROJET PÉDAGOGIQUE

*ALP / ALSH MUC
LA BOISSIERE*

Temps Périscolaires, Mercredis et Vacances



2020-2021

Responsable d'activités de loisirs : Raelison Steve

MUC LA BOISSIERE – ECOLE PRIMAIRE LES HIRONDELLES DU COULAZOU
2 rue de la Tranchée, 34150 La Boissière

Table des matières

Avant-Propos	4
I. Rappel du projet éducatif.....	5
1. Le MUC Omnisports.....	5
2. Le MUC Vacances.....	5
3. Projet Éducatif.....	5
II. Descriptif de l'ALSHMUCLa Boissière.....	6
1. Type d'accueil.....	6
2. Lieu.....	6
3. Capacité d'accueil.....	6
4. Durée de l'accueil.....	6
5. Repas.....	7
6. Journée type des 3 à 5 ans.....	8
7. Journée type des 6 à 11 ans.....	9
III. Ressources Matérielles.....	10
1. Matériel sportif.....	10
2. Locaux.....	10
IV. Ressources Humaine.....	11
1. Description de l'équipe d'animation.....	11
2. Description des rôles de chacun.....	11
1) Direction.....	11
2) Equipe d'animation.....	11
3) L'agent de service.....	12
V. Les intentions éducatives.....	13
1. Objectifs pédagogiques.....	13
2. Objectifs opérationnels.....	Erreur ! Signet non défini.
VI. Caractéristiques et besoins de l'enfant.....	15
1. Caractéristiques du public maternel (3 à 5 ans).....	15
2. Caractéristiques du public primaire (6 à 11 ans).....	18
VII. Vie Quotidienne et Rythme de l'enfant.....	20
1. Accueil début de journée.....	20
2. Repas.....	20



3.	Temps calme.....	20
4.	Goûter	20
5.	Bilan de la journée	21
6.	Accueil du soir	21
7.	Règles de vie.....	21
8.	Hygiène.....	22
9.	Affaires personnelles.....	22
10.	Rythme de l'animateur	22
11.	Infirmierie	22
VIII.	Les Activités et temps d'animation	23
1.	Les activités	23
	<i>Activités sportives</i>	23
	<i>Activités sportives menées par un intervenant extérieur</i>	23
	<i>Jeux sportifs</i>	23
	<i>Ateliers d'expression</i>	24
	<i>Les sorties du Centre</i>	24
1.	Évaluations, réunions, bilans.....	25
2.	Animateurs et stages pratiques	25

Avant-Propos

Urgence Sanitaire COVID-19

Il est important de souligner que la préparation de cette période de vacances d'été 2020 a été réalisée en intégrant les mesures sanitaires préconisées par le gouvernement.

De ce fait, l'équipe du MUC Vacances est en mesure de proposer des temps d'animation en respectant les gestes barrières et la distanciation sociale, tout en permettant un cadre sécurisant et ludique aux enfants accueillis.

Vous trouverez en annexe de ce Projet pédagogique le protocole sanitaire élaboré par l'association sur la base de celui proposé par le ministère. En complément de ce dernier, nous précisons qu'un lavage des mains (par les enfants mais également par l'équipe d'animation) sera effectué avant et après chaque temps (activités, vie quotidienne etc.).

I. Rappel du projet éducatif

1. Le MUC Omnisports

Le Montpellier Université Club Omnisports est né le 19 septembre 1921, sous la houlette de deux sections fondatrices, le football et l'athlétisme. Aujourd'hui 30 sections portent le nom MUC et les valeurs qu'il défend.

Ces Valeurs sont celles d'un sport éthique qui a pour objectif la défense de la dignité des personnes par une réalisation d'une harmonie du corps, du cœur et de l'esprit.

Elles se définissent par un esprit sportif nourri par le respect, l'égalité des chances pour tous et la responsabilisation.

Le MUC Omnisports est aussi le berceau de nouveaux projets tels que le MUC Vacances.

2. Le MUC Vacances

La philosophie du MUC Vacances tend vers une action éducative permettant l'épanouissement des enfants par la pratique d'activités socio-éducatives et sportives.

Au travers de ses accueils de loisirs, stages ou séjours de vacances, le MUC Vacances permet aux enfants de découvrir et de s'initier à différents sports, des plus traditionnels aux plus originaux. Si la dominante est sportive, une multitude d'activités socio-éducatives est proposée en complément et en réponse aux besoins de chacun.

3. Projet Éducatif

L'enfant au centre de tout

L'action éducative du MUC Vacances est centrée sur l'enfant. La pratique d'activités multisports et socio-éducatives a pour but son épanouissement : il doit pouvoir évoluer dans un climat de vacances, de confiance, de bonne humeur et de satisfaction.

Le MUC Vacances et l'équipe d'animation permettent à l'enfant :

- D'être acteur de ses vacances
- De découvrir des activités nouvelles de manière ludique
- D'apprendre le vivre ensemble
- De s'amuser, car il ne faut pas oublier que c'est les Vacances.

Notre objectif est d'initier les enfants à de nouveaux sports, et NON de les amener à y performer. La compétition ne doit pas être une finalité ni la victoire un but.

Le sport avec du « FUN »

Au MUC Vacances, c'est avant tout les Vacances et le plaisir qui priment. Si un enfant a envie par la suite de s'inscrire dans un club omnisports c'est un plus et encore une fois non un but.

II. Descriptif de l'ALSH MUC La Boissière

1. Type d'accueil

L'accueil de loisirs MUC La Boissière fonctionne tout au long de l'année sur les Mercredis et toutes les vacances scolaires sauf celles de Noël.

2. Lieu

Ecole primaire Les Hirondelles du Coulazou
2 rue de la Tranchée, 34150 La Boissière.

3. Capacité d'accueil

La capacité d'accueil demandée par la Commune est de 27 enfants dont 15 enfants âgés de 3 à 5 ans et 12 enfants âgés entre 6 et 11 ans.

Actuellement la capacité d'accueil déclarée par l'organisateur est de 40 enfants âgés de 3 à 11 ans dont 30 enfants maximum âgés entre 3 et 6 ans (selon la déclaration faite par l'organisateur).

Il conviendra donc de préciser la capacité d'accueil maximale de cet accueil notamment vis-à-vis des possibilités d'espaces dans les locaux.

Pour une question d'homogénéité des capacités motrices et cognitives et de rythme de vie, les enfants seront répartis en groupes selon leur âge.

Il est important de préciser que nous pourrions accueillir dans certains cas des enfants âgés de moins de 3 ans selon certains critères :

- L'enfant doit être âgé d'au moins 2 ans et 10 mois
- Un entretien préalable sera fait avec l'enfant, les parents de l'enfant et le ou la responsable de l'accueil de loisirs qui validera ou non l'inscription de l'enfant selon ses capacités et besoins.

Nous pouvons également mettre en place un **accueil spécifique** avec des horaires adaptés aux besoins des enfants en situation de handicap. Un entretien avec l'enfant, les parents et les équipes éducatives (éducateurs spécialisés, auxiliaires de vie...) sera mené au préalable pour convenir du meilleur accueil possible pour l'enfant.

Par ailleurs, afin de répondre aux besoins des enfants en situation de handicap et de garantir un accueil sécurisant pour tous, le taux d'encadrement pourra se voir renforcer dès que la situation le nécessite.

4. Durée de l'accueil

L'ALP/ALSH MUC La Boissière accueille les enfants de 8h à 18h (Activités de 9h30 à 17h) sur les Temps périscolaires, les Mercredis et les périodes de Vacances (hors Vacances de Noël) de l'année scolaire 2020-2021.

Les inscriptions sur l'accueil de loisirs pourront se faire, soit à la demi-journée avec ou sans repas, soit en journée complète.

Les accueils auront donc lieu de :

- **8h (7h30 pour les temps périscolaires) à 10h** pour les enfants qui viennent dès le matin ;
- **11h50 à 12h** pour ceux qui viennent l'après-midi avec repas et pour ceux qui ne restent que le matin sans repas;
- **13h30 à 14h** pour ceux qui viennent l'après-midi sans repas et pour ceux qui viennent le matin avec

repas ;
- **17h à 18h30** pour les enfants qui viennent la journée ou l'après-midi.

5. Repas

Les repas sont livrés par **Les Halles SOLANID** (prestataire implanté dans plusieurs communes de l'Hérault) de Lodève. Le tarif d'un repas au restaurant scolaire a été fixé, lors du conseil municipal du 16 décembre 2009, à 3.70€ et le tarif d'accueil des fratries d'enfants participant au soutien scolaire à 1€.

Il est possible de proposer aux enfants des menus sans viande et sans porc.

Les enfants présentant des allergies nécessitant un repas spécifique (PAI) doivent cependant apporter un repas « tiré du sac ».

Les repas sont servis à table dans le restaurant scolaire de l'école primaire sauf en cas de sortie où un pique-nique est fourni aux enfants.

Un temps de collation est prévu l'après-midi. Ces collations doivent être fournies par les familles. Nous conseillons de fournir un goûter équilibré pour les enfants (fruits, compote à boire, biscuits ou barre(s) céréales).

6. Journée type des 3 à 5 ans (Mercredis et Vacances)

8H-10H	ACCUEIL	<i>Accueil des enfants et des familles Petits jeux ou ateliers libres</i>	
		<i>9h30-10h : Comptines / éveil corporel</i>	
10H-10H45	ACTIVITES	<i>Activités sportives ou socioéducatives</i>	
10H45-11H15	PAUSE	<i>Temps libre</i>	
11H15-12H	ACTIVITES	<i>Activités sportives ou socioéducatives</i>	
12H-13H	REPAS	REPAS	
13H15-14H30	TEMPS CALME / SIESTE	<i>Temps calme</i>	<i>Sieste pour les 3-4 ans (et selon les besoins individuels)</i>
14H30-15H15	ACTIVITE / SIESTE	<i>Activités sportives ou socioéducatives</i>	
15H15-16H	ACTIVITE	<i>Activités sportives ou socioéducatives</i>	
16H-16H30	PAUSE	<i>Goûter</i>	
16H30-17H	ACTIVITES / CONSEIL D'ENFANTS*	<i>Comptines / Contes animés / Bilan de la journée Conseil d'enfants*</i>	
17H-18H30	ACCUEIL	<i>Accueil des familles Petits jeux ou ateliers libres</i>	

*L'équipe attachera une attention particulière à l'hygiène de chacun et à l'application des gestes barrières si cela le nécessite (lavage des mains réguliers, ...).

***Les temps de « conseil » permettent aux enfants de construire une activité mise en place la semaine suivante, avec l'équipe d'animation.**

7. Journée type des 6 à 11 ans

8H-10H	ACCUEIL	<i>Accueil des enfants et des familles Petits jeux ou ateliers libres</i>
		<i>9h30-10h : Activité Flash</i>
10H-11H	ACTIVITES	<i>1^{ère} Activité sportive ou socioéducative</i>
11H-12H	ACTIVITES	<i>2^{ème} Activité sportive ou socioéducative</i>
12H-13H	REPAS	REPAS
13H-14H	TEMPS CALME	<i>Petits jeux ou ateliers libres</i>
14H-15H	ACTIVITE	<i>3^{ème} Activité sportive ou socioéducative</i>
15H-15H15	PAUSE	TEMPS LIBRE
15H15-16H15	ACTIVITE	<i>4^{ème} Activité sportive ou socioéducative</i>
16H15-17H	RETOUR AU CALME / CONSEIL D'ENFANTS*	<i>Goûter / Bilan de la journée Conseil d'enfants*</i>
17H-18H30	ACCUEIL	<i>Accueil des familles Petits jeux ou ateliers libres</i>

*L'équipe attachera une attention particulière à l'hygiène de chacun et à l'application des gestes barrières si cela le nécessite (lavage des mains réguliers, ...).

***Les temps de « conseil » permettent aux enfants de construire une activité mise en place la semaine suivante, avec l'équipe d'animation.**

III. Ressources Matérielles

1. Matériel sportif

Le matériel sportif de l'ALP/ ALSH est varié et en quantité suffisante pour que chaque groupe puisse pratiquer et découvrir au mieux les activités que nous proposons. Il est adapté à l'âge des enfants que nous accueillons.

2. Locaux

La commune met gratuitement à la disposition de l'association :

- **les temps périscolaires** : 1 salle multi-activités est disponible lors des temps d'accueils du matin et du soir, tandis que la cour (dont des espaces ombragés) est privilégiée. Le restaurant scolaire peut être utilisé comme espace de replis en cas de pluie.

- **le mercredi** : 1 salle de classe au rez-de-chaussée et 1 salle d'activités (en plus des sanitaires, local personnel...)

- **les vacances** : rez-de-chaussée de l'école

- un local pour le stockage du matériel
- le restaurant scolaire pour la prise des repas uniquement
- un bureau en mairie et des rangements pour le directeur/coordonnateur
- le mobilier de l'école
- un minibus (9 places)
- la salle polyvalente
- le plateau sportif (tennis, hand, basket, volley...)
- la médiathèque
- le jardin public avec les jeux pour enfants

IV. Ressources Humaine

1. Description de l'équipe d'animation

- Directeur/Coordonnateur : RAELISON Steve (BPJEPS LTP)
- Animateurs diplômés (STAPS / BAFA / BPJEPS / CAP Petite Enfance)
- Animateurs stagiaires (BAFA / BPJEPS / Contrat d'alternance)
- Animateurs non diplômés
- Intervenants spécialisés
- Agents de service

2. Description des rôles de chacun

1) Direction

En tant que directeur, je dois être :

- Responsable du fonctionnement, de l'équipe d'animation, des enfants, familles accueillis et du matériel présent sur le centre
- Structurant : aménager le temps et l'espace, gérer la vie quotidienne
- A l'écoute de tous : enfants, familles (dans le cadre de la continuité éducative) et équipe d'animation et de service, en respectant la confidentialité des propos
- Bienveillant, ouvert et accessible à l'ensemble des personnes présentes sur le centre

En tant que directeur, je dois :

- Mettre en place un cadre sécurisant, connaître et appliquer la réglementation
- Garantir la sécurité physique, morale et affective de chacun (enfants et animateurs)
- Travailler en équipe, animer des réunions et accompagner mon équipe dans la mise en place des activités en accord avec le projet pédagogique
- Favoriser l'autonomie de chaque individu enfant ou adulte du centre pour son épanouissement personnel
- Former et accompagner toute l'équipe
- Analyser ma pratique, utiliser et développer des outils d'évaluation de mes actions

2) Equipe d'animation

En tant qu'animateur, je dois :

- Connaître la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs et assurer la sécurité physique, morale et affective du public accueilli tout en sachant évaluer les risques liés à une activité et à son contexte
- Repérer les caractéristiques spécifiques du public accueilli et adapter son action
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique et du projet d'animation
- Travailler en équipe : les relations entre tous les membres se doivent d'être au service du public accueilli et du projet de la structure
- Adopter un comportement d'adulte référent (propos tenus, vocabulaire, attitude) et structurant en posant des limites et un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité
- Accompagner les enfants dans le respect de leur rythme et de leurs besoins afin de construire une relation de qualité individuelle comme collective qui favorise la confiance, le respect mutuel et la

convivialité

- Encadrer et animer par des modes d'intervention variés et en cohérence avec le projet pédagogique des séances ludiques, qu'elles soient socio-éducatives ou sportives, ainsi que tous les temps de la vie quotidienne
- Analyser ma pratique et mettre en place un bilan de fin de séance de manière ludique

Les points importants et non négociables :

- Respect du projet pédagogique.
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène (effectuer un change en cas d'accident de propreté).
- Boissons alcoolisées et produits stupéfiants interdits.
- Interdiction de fumer en présence d'enfants à l'intérieur comme à l'extérieur ainsi que dans les locaux de l'accueil de loisirs ou des structures extérieures.
- Présence aux temps de réunion (préparation, régulation, hebdomadaire, bilan)
- Respect des règles de vie, d'autrui, des lieux et du matériel.
- Tenue correcte exigée
- Tout acte de violence (moral, verbale ou physique) ou geste déplacé entraînera des sanctions
- Aucune utilisation de téléphone portable ou de caméscope personnel pendant les temps d'activité et de vie quotidienne (sauf sur demande du directeur ou dans le cadre d'une activité à thème).
- Toutes formes de punitions discriminatoires et d'exclusions sont à proscrire.
- Ecouter l'enfant sur tous ces besoins.
- L'animateur a un rôle référent pour l'enfant. Il doit montrer l'exemple tout au long de la journée de l'accueil de loisirs. Il devra également encourager l'enfant sur ces différentes actions, valoriser ses progrès et être impartial et juste avec les enfants.

3) L'agent de service

L'agent de service fait partie intégrante de l'équipe de l'accueil de loisirs, il a un rôle important dans le bon déroulement de la journée et dans la qualité de la structure.

En tant qu'agent de service, je dois :

- Faire la mise en place des tables
- Chauffer les repas
- Effectuer la prise de température à la sortie des frigos et du four
- Faire la vaisselle, rangement et le nettoyage le réfectoire
- Faire le ménage des salles d'activités, des sanitaires, du couloir
- Changer les sacs poubelles de chaque salle et cour de récréation
- Vérifier le savon et papier toilette de tous les sanitaires
- Réaliser les autres tâches relatives à l'hygiène et à l'entretien

V. Les intentions éducatives

Comme tout projet pédagogique, celui-ci n'est pas figé et peut être amené à évoluer selon la réalité du terrain et les propositions de chacun, acteur de ce lieu de vie et d'apprentissage par le jeu.

Les Objectifs pédagogiques

L'apprentissage des enfants doit se faire de manière ludique pour leur permettre d'acquérir une autonomie et une démarche de vie de groupe.

A travers les activités proposées, qu'elles soient sportives ou socio-éducatives, l'équipe d'animation doit transmettre les valeurs de respect, d'entraide, de partage, de tolérance et de confiance en soi. La sécurité et l'hygiène font aussi partie des notions à transmettre aux enfants pour leur développement personnel.

Tout ceci doit être diffusé dans un environnement de détente et d'amusement.

Il est important de noter que l'équipe ainsi que les axes pédagogiques se déclinent autant sur l'ALP que l'ALSH.

L'axe pédagogique de ce projet se dessine autour de deux axes principaux, eux-mêmes subdivisés en différents objectifs opérationnels.

1) Développer l'autonomie

- Laisser faire : Il est nécessaire de pousser l'enfant à faire par lui-même, autant lors des temps d'activités (ranger le matériel ou la salle après une activité par exemple) que dans les différents temps de la vie quotidienne (gestion des affaires personnelles, apprendre à se servir seul lors du repas, laisser les toilettes propres etc.).
- Avoir et Faire confiance : La confiance passe par le lien créé entre enfant et équipe d'animation, mais également entre les enfants. Montrer que l'on est activement à l'écoute de l'autre et de son ressenti, ses sentiments. Il est donc de rigueur de pousser les enfants à prendre conscience de l'importance de leurs actions verbales et non-verbales, dans l'intérêt de créer une relation bienveillante et de confiance.
- Rendre acteur : il est important de rendre les enfants acteurs de leurs temps d'animation. Ces derniers ne sont pas représentés uniquement sur les temps d'activités à proprement parlé, mais également sur les temps de vie quotidienne et tout au long de la présence de l'enfant sur l'ALSH. Ils peuvent ainsi être sollicités par l'équipe d'animation à la mise en place d'une activité voire, dans certains cas et s'ils se sentent de le faire, mener une petite activité accompagné de l'animateur-trice.
Nous pouvons également intégrer les familles dans la vie du centre en leur demandant du matériel de récupération pour nos activités. L'équipe d'animation peut également mettre en place un temps d'activité (jeu, goûter, veillée, spectacle...) avec les familles afin qu'elles puissent partager avec leur enfant et l'équipe un moment fort du centre. Un accueil chaleureux et convivial permettra aux parents de se familiariser avec l'équipe d'animation, et d'établir des relations de confiance entre les familles et l'accueil de loisirs.
- Valoriser l'Enfant : Par la mise en place d'activités adaptées à leurs capacités personnelles

mais aussi adaptées au groupe, l'intérêt est d'amener les enfants à se valoriser (eux-mêmes et entre eux) ; à les accompagner dans leurs actions sans faire à leur place.

Il est donc nécessaire de laisser l'enfant expérimenter, se tromper, échouer, se sentir frustré, afin d'apprendre par soi-même de ses erreurs, mais aussi de ses réussites. Il est donc du ressort de l'équipe de les soutenir et de les encourager faire peur eux-mêmes.

- Le Conseil d'Enfants : Ce temps a été décidé et mis en place par l'équipe pédagogique, dès le deuxième mercredi de l'année scolaire. Un constat établi mettait en lumière le fait que la proposition d'activités permettait une implication du public assez limitée. Il a donc été question de pouvoir laisser aux enfants des temps communs afin de proposer, construire et mettre en place (avec leur animateur.trice) une activité pour le mercredi suivant (ou, dans le cadre des vacances, le vendredi après-midi). Ce temps permet donc aux enfants d'argumenter sur leurs envies et leurs besoins en terme d'animation et ainsi développer plus encore leur implication au sein de l'Accueil de loisirs et, de surcroît, leur autonomie.

2) Favoriser le Vivre Ensemble

- Développer la coopération : Pour cela il est important qu'il y ait des règles de vie, établies de manière ludique par l'ensemble des acteurs (enfants et animateurs) de l'accueil de loisirs. Le partage et l'entraide sont abordés grâce à différents jeux (sportifs comme socio-éducatif) et aux temps de vie quotidienne (repas, temps calmes etc.). Il est de rigueur de faire prendre conscience aux enfants qu'ils sont un groupe et, ainsi, qu'ils iront plus loin tous ensemble.
- Prévenir les conduites à risque : L'animateur doit montrer l'exemple aux enfants qu'il encadre. Des activités peuvent être menées, si le besoin se fait sentir, afin de sensibiliser les enfants aux notions de discrimination, d'exclusion ou de toute forme de violence. Le groupe doit comprendre que le respect doit être mutuel (entre eux et avec l'équipe d'animation ou tout autre acteur de l'Accueil de Loisirs) et que, malgré le fait que nous soyons ensemble, nous sommes tous paradoxalement différents et uniques.
- Développer la démarche Eco-citoyenne : Sujet d'actualité, et qui porte à réflexion depuis plusieurs décennies, il est primordial d'accompagner les enfants à prendre part à la sauvegarde de notre Environnement (proche et global). Doit alors émerger dans leur conscience, qu'ils appartiennent à un grand Ensemble, l'humanité et qu'ils vivent tous sur la même terre, qu'ils doivent préserver et faire prospérer.
Il est donc question de leur proposer des activités en lien avec cette démarche de Développement Durable (recyclage, tri sélectif ou encore divers jeux).

Le vivre ensemble fonctionne aussi au sein de l'équipe d'animation, nous sommes dans l'apprentissage permanent, chacun peut apporter à l'autre des connaissances utilisables par la suite.

VI. Caractéristiques et besoins de l'enfant

Il est difficile de catégoriser les enfants selon des tranches d'âge, car leur développement de chacun est différent et complexe. Mais on distingue tout de même plusieurs périodes, de la petite enfance à l'adolescence, auxquelles correspondent des caractéristiques spécifiques. Le public accueilli au sein de l'ALP / ALSH MUC La Boissière a entre 3 et 11 ans.

1. Caractéristiques du public maternel (3 à 5 ans)

DEVELOPPEMENT	CARATERISTIQUES	BESOINS	ACTIVITES
Développement physiologique	<p>Croissance importante et rapide</p> <p>Prise de poids, de masse musculaire</p> <p>Perte des dents</p> <p>Se fatigue rapidement mais récupère vite</p> <p>Instabilité diminue et concentration augmente</p> <p>Développement des sens</p> <p>Développement du langage et de la pensée</p>	<p>Besoin de se nourrir</p> <p>Besoin de se dépenser, d'explorer</p> <p>Besoin de dormir, de se reposer</p> <p>Besoin d'alternance entre activités physiques et activités calmes</p> <p>Besoin de changements fréquents et inopinés d'activités</p> <p>Besoin de s'exprimer</p>	<p>- activités physiques et sportives : courir, grimper, sautiller, pédaler, ...</p> <p>Activités calmes, de repos : siestes, histoire, dessins, ...</p> <p>Activités pour exercer les sens : des kims, ...</p> <p>discussion, lecture d'histoire, langage par le dessin et l'écriture</p>
Développement psychomoteur	<p>Acquisition de la motricité globale et de l'automatisation progressive des mouvements : (maîtrise de son corps et des gestes)</p> <ul style="list-style-type: none"> - vitesse - équilibre - latéralité (identification de la gauche et la droite) - coordination des mouvements 	<p>Besoin de bouger, de faire des mouvements</p> <p>Il a besoin de mettre en œuvre toutes ses ressources motrices</p>	<p>Activités physiques et sportives</p> <p>Jeux d'imitation</p> <p>Dessin, gribouillage, griffonnage, gommettes, collage, découpage sculpture, ...</p> <p>jeux de manipulation, préhension, construction</p>

	<p>Acquisition des notions spatiales</p> <p>Différentiation et enrichissement du schéma corporel (représentation mentale de son corps et de sa dynamique)</p> <p>Evolution de la motricité fine et de la préhension, de l'expression graphique</p> <p>(L'enfant apprend à tartiner, à se servir d'une fourchette, d'un stylo, ...)</p> <p>Développement de son autonomie</p> <p>(n'a pas encore acquis le sens de la priorité)</p>		
<p>Développement affectif</p>	<p>Problème de séparation avec la mère</p> <p>Egocentrisme affectif</p> <p>Complexe de Caïn (jalousie entre frère et/ou sœur)</p> <p>S'assure/recherche l'approbation des adultes</p> <p>Complexe d'Œdipe (repousse le parent du même sexe et est attiré par l'autre)</p> <p>Affirmation de soi, vers 3 ans il commence à dire « je » : signe de son individualisation en marche</p> <p>(Accès à une meilleure autonomie)</p> <p>Curiosité concernant la sexualité, la naissance...</p> <p>(Parfois comportement de voyeuriste, d'exhibitionniste, banal à cet âge)</p>	<p>Besoin de sécurité affective</p> <p>Besoin de stabilité</p> <p>(points de repères temporels, spatiaux familiaux, ...)</p>	<p>Imitation</p> <p>Jeux avec règles simples et raisonnables</p> <p>invention du jeu</p>

	<p>Crise d'opposition des trois ans (période du non !)</p> <p>Développement du langage verbal</p>		
<p>Développement social</p>	<p>Phase de pré-socialisation (Tendance à aller vers l'autre) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance de l'autre, passage du Il ou Elle au prénom - développement des relations sociales - commence à appréhender le concept de partage - apprentissage de la vie en collectivité <p>Développement du jugement moral</p> <p>Période de la morale « hétéronome », c'est l'adulte qui doit expliquer les valeurs, édicter les règles, donner les limites et les exigences nécessaires, l'enfant s'y soumet sans beaucoup d'esprit critique possible.</p> <p>Prise de conscience de sa différence sexuelle</p> <p>Développement de sa pensée</p> <p>Développement du langage verbal</p> <p>Développement de la participation</p> <p>Egocentrisme limite coopération</p>	<p>Besoin de justice Encore besoin de jouer seul à son rythme et à sa guise</p>	<p>Jeux collectifs : théâtraux, sportifs, ...</p> <p>Jeux libres dans les espaces aménagés</p> <p>Jeux comportant des règles :</p> <p>Petits chevaux, ...</p> <p>jeux de fiction (médecin, ...)</p>

2. Caractéristiques du public primaire (6 à 11 ans)

DEVELOPPEMENT	CARATERISTIQUES	BESOINS	ACTIVITES
Développement psychomoteur	<ul style="list-style-type: none"> -Grande capacité d'adresse, d'habilité, d'audace et d'équilibre. Envie de se dépasser -Croissance physique importante -Séparation de l'imaginaire et du monde réel -L'enfant commence à respecter les proportions, les perspectives 	<ul style="list-style-type: none"> -L'enfant bouge, se dépense. - L'enfant se compare aux autres pour mieux se connaître. 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives -Dessins, peinture -Sport -Activités artistiques et scientifiques -Histoires, contes, théâtre
Développement physiologique	<ul style="list-style-type: none"> -L'enfant intègre des notions abstraites (Développement intellectuel) -Stade des opérations concrètes puis formelles -Développement de la croissance -Capacité physiologique développée -Difficultés à prendre conscience de ses limites corporelles 	<ul style="list-style-type: none"> -Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées. -Besoin de dialoguer, d'avoir des échanges. -besoin d'activités alternées avec des temps de repos. 	<ul style="list-style-type: none"> -Activités sportives et physiques -Découverte de la nature (ramassage, cueillette, jardinage...). Activité théâtre. -Aménagement d'espaces (coin propice au calme et à l'isolement). -Activités manuelles
Développement affectif	<ul style="list-style-type: none"> -Recrudescence de l'émotivité, surtout chez les garçons -Détachement avec la famille, compensation, avec les amis (socialisation extra familiale). -Apparition des premiers amours, de la pudeur et du dégoût (mais déssexualisation progressive des pensées et comportements). -Tendance à dramatiser -Période de latence. -Apparition des sentiments de tendresse, dévotions et respect envers les images parentales. 	<ul style="list-style-type: none"> -Désir de prendre des initiatives, d'avoir des responsabilités. -Besoin d'être soutenu, encouragé, guidé... -Besoin de se sentir aimé. -Besoin de justice, de respect, de moral. Besoin de dialoguer, d'avoir des échanges. Besoins d'objectifs socialisés. 	<ul style="list-style-type: none"> Tout type d'activité peut servir ce type de développement, cela dépend avant tout de l'attitude de l'animateur et l'aménagement qu'il fait des espaces (comment il contribue à l'autonomie, à la prise d'initiative de l'enfant et aux façons dont il règle ou laisse se régler les conflits).

			<p>Activité d'expression et jeux dramatiques. Jeux de sociétés, sports collectifs</p>
<p>Développement social</p>	<p>Prise de conscience du bien et du mal. Acquisition du sens moral</p> <ul style="list-style-type: none"> -Séparation des filles et garçons. Latence de la libido -Prise de distance par rapport à l'adulte et extension du cercle des relations -Prise de conscience des différences sociales -Prise de conscience de son environnement et désir de le comprendre -Différenciation du réel et de l'imaginaire (Diminution de la pensée animiste) -Compréhension de notion d'échanges, de prêt -l'enfant se compare aux autres 	<ul style="list-style-type: none"> -Notion de groupe et de soi dans le groupe. -Amitiés, conflits. -Apparition de la notion de compétition (ou plutôt besoin de dépassement de soi, surtout chez les garçons), en découle un besoin d'expériences collectives. -besoin de comprendre les choses et le monde qui l'entoure. 	<ul style="list-style-type: none"> -Activités sportives -Jeux de société (règles à respecter) -Activités d'expression (spectacles, théâtres, journal d'enfant ...) -Activités de découvertes scientifiques et techniques -grands jeux

VII. Vie Quotidienne et Rythme de l'enfant

L'accueil au MUC propose aux enfants des vacances sportives dans un climat de détente. La journée d'animation proposée permet aux enfants de se défouler mais aussi d'avoir du temps libre et de repos.

1. Accueil début de journée

Il s'agit d'un moment très important pendant lequel l'équipe d'animation veille à accueillir l'enfant et sa famille de manière individualisée. Lors du premier jour, il est essentiel d'informer, de rassurer et d'orienter l'enfant, tout particulièrement s'il ne connaît pas l'Accueil de Loisirs.

Les animateurs proposent des ateliers et petits jeux aux enfants. Pour cela, différents « espaces jeux » sont aménagés (kaplas, livres, jeux de société ...).

2. Repas

Il est pris entre 12h et 13h dans le réfectoire de l'école.

L'équipe d'animation mange avec les enfants. Un animateur est présent à chaque table autant que possible, afin de garantir la sécurité et d'animer ce temps de vie quotidienne.

C'est un moment essentiel de la journée pendant lequel l'équipe veille à ce que chaque enfant mange correctement et à sa faim, qu'il ait 3 ou 17 ans. Nous demandons aux enfants de goûter à chaque plat, sans obligation de tout finir. Les animateurs ont ici encore un rôle de modèle, ils doivent donc respecter les mêmes règles que celles données aux enfants.

A la fin du repas, l'équipe d'animation et les enfants aident à débarrasser et veillent à laisser le lieu dans le même état de départ. Il est important de sensibiliser les enfants au respect du travail des agents techniques, ainsi qu'au tri sélectif et au gaspillage.

3. Temps calme

Après le repas, un temps calme est mis en place, de 13h00 à 14h00. Les enfants peuvent participer à de petits jeux ou ateliers avec des animateurs, ou jouer entre eux dans les espaces dédiés à ce temps :

- Dans les salles d'activités : temps de relaxation, de lecture, de coloriage...
- Dans la cour extérieure : jeux de société, chants, petits jeux assis ... Ces ateliers sont surveillés par un animateur, garant de la sécurité de l'enfant.

Ce temps doit rester un temps calme, pendant lequel l'enfant peut se reposer s'il le souhaite.

4. Goûter (Mercredis et Vacances Scolaires)

Le goûter est pris, entre 16h et 16h30 pour les maternelles et entre 16h15 et 17h pour les primaires, dans la cour ou à l'intérieur en cas de pluie.

Il est important de demander aux enfants de se poser afin de partager ce moment entre temps calme et jeux, et de veiller à ce que chacun prenne son goûter s'il le souhaite ; nous incitons les enfants à goûter pour tenir le rythme des journées sportives, mais nous ne les forçons pas. Nous veillons à ce que les enfants s'hydratent régulièrement tout au long de la journée (en particulier durant les périodes de fortes chaleurs).

Des « goûters de secours » sont à disposition pour les enfants qui ont exceptionnellement oublié le leur. Des goûters tous ensemble sont organisés lors de « journées exceptionnelles », le goûter est à ce

moment-là fourni par le MUC Vacances.

5. Bilan de la journée

Il s'agit d'un temps de discussion libre et ludique pour que chacun puisse s'exprimer sur le vécu de sa journée. Il est conseillé de le faire en petits groupes. Différentes méthodes sont possibles : tour de parole, questions-réponses, jeux de satisfaction... L'équipe d'animation peut aussi utiliser des supports ludiques tels que des grilles, un panneau, des images...

Les parents et les enfants ont la possibilité de remplir un questionnaire de satisfaction qui permet à l'équipe de réajuster son projet pédagogique pour répondre au mieux aux attentes des familles.

6. Accueil du soir

Les parents ou personnes responsables des enfants peuvent venir les chercher entre 17h00 et 18h00. Les enfants jouent en autonomie, ou font des petits jeux avec les animateurs, qui restent disponibles pour discuter avec les parents et veillent à ce que la personne qui vient chercher l'enfant passe par le bureau afin que la direction puisse en vérifier l'identité (proches de la famille, baby-sitter etc...).

7. Règles de vie

Pour le bon déroulement de l'Accueil, il est important d'établir des règles de vie, en adéquation au cadre de la loi et aux exigences de l'organisateur. Celles-ci seront élaborées avec les enfants, et rappelées à chaque début de semaine en présence de tous les enfants et de l'équipe d'animation.

L'élaboration des règles de vie doit être amenée de manière ludique afin que les enfants puissent les exprimer par eux même et ainsi qu'ils participent au bon déroulement de l'accueil de loisirs.

L'ambiance et le respect des règles sont favorisés lorsque l'animateur instaure des codes ludiques pour leur mise en place ; par exemple pour les rassemblements, demander le silence, ranger le matériel, se mettre en rang... on peut animer en chantant, en lançant un challenge, ou simplement en utilisant un vocabulaire qui prêtera plus à l'imaginaire et au jeu qu'à l'obligation.

Il est attendu de l'équipe pédagogique de faire ressortir les règles de vie suivantes :

- Je ne sors pas du centre sans un animateur ou la personne venant me récupérer
- Pas de violence au MUC Vacances !
- Je respecte mes camarades et l'équipe d'animation
- Je respecte les locaux et le matériel à ma disposition
- Je ne cours pas à l'intérieur
- Je jette mes déchets dans les poubelles
- Je ne rentre pas dans une salle sans animateur, je m'assure qu'un animateur est présent avant d'aller sur les terrains extérieurs
- Dans la salle motricité : j'enlève mes chaussures et je les range. Je ne cours pas et je fais des jeux calmes
- Je me lave les mains avec du savon avant le repas
- Pendant le repas, je reste calme : je ne crie pas, ne chante pas, ne cours pas etc...
- J'aide à débarrasser à la fin du repas
- Je tire la chasse quand je vais aux toilettes, et après je me lave les mains avec du savon
- Je n'utilise pas mon téléphone portable pendant les activités et le repas.

8. Hygiène

Avant chaque repas (collation, repas du midi), les animateurs veillent à ce que les enfants se lavent les mains.

Après le repas, les enfants qui le désirent peuvent prendre le temps de se brosser les dents ; l'équipe favorise ce moment, et fait en sorte que les enfants en comprennent l'importance.

Des vêtements de rechange sont à disposition si un enfant est sali ou mouillé. Les enfants de 6 à 8 ans doivent être encore accompagnés dans leur apprentissage de l'hygiène au quotidien, il est possible qu'un enfant de 6 ans ne soit pas autonome aux toilettes.

9. Affaires personnelles

Nous demandons aux enfants et aux familles de ne pas apporter de jouets car nous avons des jeux et du matériel pédagogique en quantité suffisante.

Les objets de valeur et autres (portables, lecteurs de musique...) sont déconseillés.

L'équipe veille à responsabiliser les enfants sur le rangement de leurs effets personnels, l'objectif étant que rien ne soit perdu ou abîmé.

10. Rythme de l'animateur

« Le bien-être des enfants passera par celui des adultes ! »

Les animateurs bénéficient d'une pause de 30 minutes après le repas en respectant un système de rotation défini à l'avance.

Les temps de repas et de collation sont des temps de travail. Si un animateur sent durant la journée que son état de forme (physique ou psychique) ne lui permet plus de faire un travail de qualité, il doit prévenir le directeur, qui le remplacera ou fera les adaptations nécessaires au sein de l'équipe pour permettre à son animateur de se sentir mieux.

11. Infirmierie

Un espace « infirmerie » sera installé ainsi que des trousse de secours pour les sorties, les fiches sanitaires des enfants, le carnet de suivi des soins, les numéros de téléphone d'urgence. Nous disposons également d'un lieu calme afin d'isoler tout enfant ayant besoin de se reposer.

La direction doit être avertie de tous soins le plus rapidement possible ; seuls les titulaires du diplôme de premiers soins peuvent effectuer des soins mineurs (désinfectant, pansement etc.) !

VIII. Les Activités et temps d'animation

1. Les activités

Activités sportives

Les objectifs sont de faire découvrir différents sports aux enfants (découverte du matériel, initiations techniques, familiarisation aux règles...), de développer leurs facultés de motricité, et de leur permettre avant tout de s'amuser ! L'animateur doit veiller à faire appliquer les règles des différents sports pour pérenniser et harmoniser le jeu. Il doit être médiateur au sein du groupe pour que la règle n'apparaisse plus comme une fin en soi, mais comme un moyen à la disposition de l'enfant pour qu'il puisse évoluer dans le jeu. Le fait de comprendre la nécessité des règles conduit à en favoriser le respect.

Les différents sports proposés se répètent 3 à 5 fois sur une semaine ; cela permet de construire un cycle de séances en évolution, favorable à la découverte et l'approfondissement de l'initiation aux sports proposés. L'objectif étant de faire découvrir un panel de sports aux enfants afin qu'ils puissent être en capacité de poursuivre dans un club, s'ils le souhaitent, un sport qu'ils ont apprécié.

Les séances doivent être construites selon la logique suivante :

- Un échauffement ludique
- Des petits jeux techniques et ludiques
- Une mise en application des techniques apprises (parcours, ateliers, matchs...)
- Un retour au calme
- Un bilan de l'activité

Pour mesurer les progrès des enfants, l'animateur met en place un système d'évaluation, afin de pouvoir adapter les prochaines séances.

Activités sportives menées par un intervenant extérieur

L'éducateur sportif prend en charge le groupe et lui propose une activité sportive élaborée, avec une progression, dans un cadre sécurisé et rassurant. L'animateur participe à l'encadrement du groupe et surtout à la bonne ambiance de la séance ; il peut jouer avec les enfants, il veille à valoriser les participants et doit toujours travailler en binôme avec l'éducateur sportif pour le bien-être du groupe.

Attention : les séances proposées par des intervenants extérieurs sont souvent plus longues (1h30) l'animateur s'assure que son groupe soit à l'heure pour la séance et adapte les horaires de la demi-journée afin que le groupe puisse prendre une pause avec collation.

L'animateur est le relais entre la direction et l'intervenant, il veille à ce que les séances respectent bien les valeurs et les attentes de l'association.

Jeux sportifs

Les jeux sportifs ont pour principaux objectifs l'amusement et les échanges entre les différents participants.

Il y a deux possibilités :

- Des jeux proposés et menés par les animateurs
- Des jeux proposés et menés par les enfants eux-mêmes

Ces jeux peuvent être très variés : jeux d'éveil, de motricité, de collaboration, de confrontation... jeux d'expression, jeux favorisant l'imaginaire... jeux d'équipe...

Cette activité dure environ 1h15min et peut comporter un grand jeu ou plusieurs petits jeux.

Ateliers de création

L'objectif est de faire créer aux enfants un objet qu'ils pourront emporter chez eux ou de confectionner tous ensemble une création qu'ils pourront présenter aux parents durant l'accueil du soir ou lors d'un spectacle ou d'une exposition de fin de semaine (costumes, décors).

Ils découvrent ainsi l'usage de divers matériaux (peinture, papier, scotch, colle, carton, ficelle, agrafes, gommettes...) et la manipulation de matériel (ciseaux, règle, pinceau...).

L'investissement de l'enfant dans la confection d'une œuvre personnelle prime évidemment sur l'esthétisme du résultat.

Les activités de création sont adaptées aux attentes et besoins de la tranche d'âge concernée, et encouragent l'imagination et la créativité de chacun.

Ateliers d'expression

Ces ateliers ont pour objectif d'encourager la créativité et l'imaginaire des enfants grâce à des mises en scène, des ateliers de théâtre, des jeux de mimes, match d'impro, etc...

Les ateliers d'expression corporelle favorisent l'écoute et l'échange entre les enfants ; ils peuvent aussi être proposés sur des temps de vie quotidienne, l'enfant peut y participer ou non selon son envie, ils peuvent notamment être un moyen ludique de faire passer un message pédagogique : notion de respect, règlement de conflits etc...

Ces ateliers peuvent déboucher sur une finalité : petit spectacle, vidéo ...

Les sorties du Centre

Il est impératif de donner à son groupe avant le départ toutes les consignes de sécurité de déplacement que ce soit à pied, en tramway ou en minibus (une fiche avec les consignes de sécurité et les trajets détaillés est remise aux animateurs).

L'animateur doit avoir avec lui/elle une liste des enfants, les numéros d'urgences, les recommandations médicales et une trousse de secours complète.

Objectifs Pédagogiques:

- Permettre à l'enfant de découvrir des lieux ludiques en-dehors du centre sur lequel il passe la majorité du temps
- Proposer des activités nouvelles et originales
- Favoriser la cohésion de groupe

IX. Evaluation

1. Évaluations, réunions, bilans...

L'équipe pédagogique participe à une réunion de préparation pour se rencontrer, découvrir et définir le fonctionnement, préparer les activités et porter des améliorations au Projet Pédagogique proposé. Le directeur met en place environ deux réunions par semaine.

Un bilan de la journée se fait avec les enfants et leur animateur référent chaque jour. L'évaluation est un moment important de la journée, qui permet de garantir le bon fonctionnement des séances et de l'accueil de loisirs mais aussi de montrer aux enfants que nous sommes à leur écoute.

Une grille d'évaluation permet à l'animateur de s'autoévaluer.

2. Animateurs et stages pratiques

Une fiche d'évaluation d'activité et une fiche d'évaluation de la fonction d'animateur sont distribuées aux animateurs ainsi qu'aux stagiaires, BAFA, BPJEPS...

Un entretien a lieu en milieu de semaine entre la direction et le stagiaire afin que l'animateur stagiaire puisse entendre les critiques positives et constructives pour s'améliorer.

Les stagiaires reçoivent un exemplaire de leur grille d'évaluation, ce qui leur permet de savoir sur quels aspects et fonctions ils sont évalués.

La direction est elle aussi en formation continue et souhaite vivement recevoir des conseils, des critiques constructives de la part de tous les membres de l'équipe !

